



L'atelier se déroule à la salle des fêtes.

ATELIER 3 : La ville et le développement.

COMPTE RENDU
DE LA PREMIERE REUNION DE TRAVAIL
- 4 mars 2010 –

M. Laval introduit cet atelier en demandant à M Filiol, de la société ETIK-PRESSE de bien vouloir le situer dans l'ensemble de la procédure.

*Monsieur FILIOL rappelle qu'il s'agit de la 1^{ère} réunion de l'atelier 3 concernant la ville et le développement, plus particulièrement consacrée **aux énergies, à l'habitat et à l'aménagement du territoire.***

Une deuxième réunion sera consacrée aux déplacements, aux transports en commun, au développement économique, au commerce de proximité et à l'accès à l'emploi.

Il rappelle en outre que deux autres ateliers se réunissent également en deux sessions ayant pour thématiques :

- *Atelier 1 – la Ville et l'Homme*
- *Atelier 2 – la Ville et l'Environnement*

Monsieur FILIOL rappelle enfin qu'un diagnostic a déjà été réalisé, et que le but à présent, est de parvenir à un programme d'actions.

Il appelle donc l'assistance à être créative en formulant des propositions qui seront ensuite soumises aux services pour études de faisabilité.

Avant de donner la parole à la salle, Monsieur FILIOL demande enfin à chacun de respecter quelques règles. En particulier demander la parole et parler dans le micro.

Les propositions

Sensibiliser les habitants à la question des économies d'énergie liées au logement.

- 3.1 Sensibiliser les bailleurs sociaux au problème des économies d'énergie dans leur parc.
Remarque : la région accorde des aides aux bailleurs sociaux pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs parcs.
- 3.2 Organiser une journée d'animation annuelle centrée sur les économies d'énergies.
- 3.3 Installer un stand info énergie lors du forum des associations.
- 3.4 Rendre publics les résultats de la thermographie aérienne des logements réalisée par l'Agglo et profiter de cet événement pour sensibiliser les Stéoruellans aux économies d'énergie.
- 3.5 Publier dans les « Nouvelles » des retours d'expériences d'habitants ayant procédé à des travaux d'amélioration énergétique de leurs logements.
- 3.6 Publier dans les « Nouvelles », les bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie.

Mieux informer les habitants sur les aides disponibles en matière d'amélioration énergétique de leurs logements.

- 3.7 Mieux faire connaître les missions et activités de la maison de l'Habitat.
- 3.8 Publier dans les nouvelles un inventaire des offres fiscales disponibles en matière d'amélioration énergétique des logements.
- 3.9 Favoriser l'implantation d'un Espace Info Energie sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle.
- 3.10 Initier une démarche de lobbying auprès de l'Etat afin d'obtenir davantage de moyens pour la réhabilitation énergétique des logements sociaux existants.
Remarque : il s'agit de monter un réseau des collectivités et bailleurs confrontés à des difficultés de réhabilitation de leur parc HLM puis de porter ces revendications au niveau national.
- 3.11 Engager la ville dans un projet de réduction de ses émissions de CO₂.
Remarque : le pacte des Maires formalise cet engagement au niveau européen, et le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est une traduction locale du Plan Climat National (obligatoire pour les villes de plus de 50 000 hab).
- 3.12 Organiser des semaines scientifiques et techniques sur le thème du Développement Durable (énergies, réduction des déchets...).

- 3.13 Communiquer sur les actions entreprises par la mairie afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments municipaux.
- 3.14 Ré-afficher les coûts de chauffage des différents bâtiments municipaux.
- 3.15 Installer des panneaux incitant les utilisateurs à maintenir les portes fermées ou à baisser le chauffage lorsqu'ils quittent le bâtiment.

Eclairage public :

- 3.16 Lancer un diagnostic d'éclairage public.
- 3.17 Profiter des réfections et créations de voiries pour mettre en place des éclairages publics moins consommateurs d'énergie.

Aménager les bords de Loire pour en faire un espace intergénérationnel de promenade et de détente.

- 3.18 Installer des jeux pour enfants en bord de Loire.
Remarque : le bassin d'orage des bords de Loire est un équipement technique qui peut présenter quelques risques. Y installer des jeux pour enfants ne paraît pas donc pas pertinent.
- 3.19 Installer un parcours de santé en bord de Loire (à défaut, ce parcours pourrait également être installé près du cimetière des ifs.)
- 3.20 Installer des bancs en bord de Loire.

Aménagement du territoire :

- 3.21 Favoriser la poly-fonctionnalité des équipements publics, notamment des équipements sportifs.
- 3.22 Réaménager le carrefour à l'entrée du Pont de l'Europe pour le désengorger durant les heures de pointe.
Remarque : Est-il possible d'envisager une trémie inférieure ?
- 3.23 Dans les futurs projets d'aménagement, maintenir un COS qui privilégie la création d'espaces verts.
- 3.24 Réaliser, sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle et en partenariat avec l'AggLO, des parkings relais permettant de laisser sa voiture et d'utiliser le tram ou le bus pour se rendre au centre d'Orléans.
- 3.25 Poursuivre la création d'un réseau de cheminement doux.
- 3.26 Améliorer la signalétique des parkings de l'église et du centre aquatique.

3.27 Faciliter le stationnement à proximité des commerces de centre ville.

Remarque : La plate bande devant l'école Jules Lenormand pourrait tenir 5 voitures.

3.28 Organiser, une ou deux fois par an, une visite en bus des nouveaux aménagements réalisés par la ville.

Remarque : cela permettrait aux personnes qui ont du mal à se déplacer (personnes âgées ou handicapées) de mieux connaître leur ville.

3.29 Favoriser le travail pédagogique auprès des collégiens pour développer les déplacements à vélo.

Conclusion :

Monsieur LAVAL lance un nouvel appel pour mobiliser le maximum de personnes pour la deuxième session de l'atelier 1 le 18 mars.

L'ensemble des personnes présentes donnent leur accord pour diffuser la liste des participants avec le compte-rendu.

Prochaine réunion de cet atelier : **le 1^{er} avril à 19 h 45 à la Salle des Fêtes.**

pour mémoire :

2^{ème} réunion du 1^{er} atelier – le 18 mars à 19 h 45 à la M.M.D.

2^{ème} réunion du 2^{ème} atelier – le 31 mars à 20 h 30 à Rol Tanguy.

Etaient présents :

- Monsieur JEUVREY Christophe
- Monsieur ABID Mohsen
- Madame RYBAK Maria
- Madame FOURNIER Chantal
- Madame LEMAIRE Anne Marie
- Monsieur GALVIN Daniel
- Monsieur LAMIRAULT Georges
- Monsieur BERTHELEMY Thierry
- Madame BERTHELEMY Raymonde
- Madame ASSELINEAU Yolande
- Madame MOULIN Anne Marie
- Madame LELOUP Madeleine
- Monsieur LONGEVILLE Nicolas
- Madame SPEICH Françoise
- Madame ABID Emilia
- Madame MORIN-NOGUES Eva
- Madame HUBERT Elisabeth
- Monsieur RICHER Jean Luc
- Monsieur HUYGUES DES ETAGES Claude
- Monsieur DIARRA Mamadou
- Madame DUGUE Marie Thérèse
- Madame CHAMBRIN Jeannine
- Madame DE BREZE Nelly
- Monsieur AMSTUTZ Claude
- Monsieur LELOUP Jean Claude
- Monsieur UGON Pierre Yves